

## Compte Rendu Bureau Exécutif n° 463 Jeudi 30 novembre 2023 – Distanciel

**Membres du BEX présents :** Jean ZOUNGRANA, Carole CHEVIET, Fabienne HABRIOUX, Françoise SEILER, Didier CHAVRIER, Emmanuel GIRARD,

**Membres Invités :** Ludovic ROYE – DTN - Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX - DAG.

**Membres Excusés :** Peggy DICKENS, Georges DANTIN,

**Liste de diffusion :** Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 18 h 30

SUIVI	
1. Agenda - calendrier du BEX	<p>Pour les réunions à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil des territoires : Le samedi 2 décembre et le dimanche 3 décembre,</li> <li>• Assemblée Générale Extraordinaire, distancielle, le 9 décembre après-midi,</li> <li>• BEX, Jeudi 21 décembre 18h30,</li> <li>• Les autres dates des réunions BEx seront précisées lors de prochain BEx,</li> <li>• Séminaire BEx-DTN en présentiel, les 20 et 21 janvier 2024.</li> </ul>
2. Demande d'affiliation Kannal Nautic (Guadeloupe)	<p>KANNAL NAUTIK est une association loi 1901 créée le 04/10/2014. La structure est située à Petit Canal (97), et souhaite s'affilier à la FFCK à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. L'association a une quinzaine de jeunes qui souhaitent prendre une licence. La structure a pour objet d'éveiller, de développer et donner le goût de pratiquer des activités nautiques. Pour ce faire, l'association est structurée en 3 sections :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'animation de toutes les activités sportives et culturelles ayant une relation avec le nautisme,</li> <li>• Le développement social et environnemental au bénéfice de toute personne physique et morale,</li> <li>• La formation surveillant de baignade et éducateur sportif.</li> </ul> <p>La structure propose de la randonnée en eau calme et en mer. Le club prévoit de faire des sorties encadrées, de la location et des accueils de groupe, tout en accueillant des élèves et des groupes scolaires et collège présents sur le territoire de Petit-Canal et de la Communauté d'Agglomération du Nord Grande Terre.</p> <p>Avis favorable du CRCK. Sur un site remarquable, la volonté locale pour l'affiliation et le développement de notre sport dans la commune est indéniable.</p> <p>Avis favorable des services sous réserve de la modification des statuts dans les 6 mois.</p> <p><b>→ Le BEx valide cette affiliation sous réserve de la modification des Statuts.</b></p>

<p>3. Demande d'affiliation Langres Aviron Canoë Kayak 52 (Grand Est)</p>	<p>LANGRES AVIRON CANOE KAYAK 52 est une association loi 1901 créée en janvier 2010. La structure est située à Peigney (52), et souhaite s'affilier à la FFCK à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.</p> <p>La structure a pour objet d'organiser, de promouvoir, de développer la pratique de l'aviron, du canoë kayak de compétition et/ou de loisir pour les personnes valides et les personnes présentant une déficience motrice ou visuelle ou auditive. La structure propose en eau calme du dragon boat et ont déjà acquis deux DB10. A l'initiative d'une adhérente, le club a le souhait de développer la pratique du dragon boat au profit des personnes opérées et/ou atteintes d'un cancer.</p> <p>Avis favorable du CRCK. Le club du LACK52 souhaite aujourd'hui s'affilier à la FFCK pour intégrer le réseau fédéral dans le cadre du développement de sa section dragons ladies, bénéficier des garanties d'assurance pour ses licencié.es ainsi que des différents services de la fédération, notamment en matière de formation barreurs et de formation de cadres AMFPC/MFPC.</p> <p>Avis favorable des services sous réserve de la modification des statuts dans les 6 mois.</p> <p><b>→ Le BEx valide cette affiliation sous réserve de la modification des Statuts.</b></p>
---	---

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF	
<p>1. Suivi socio professionnel des SHN</p>	<p>Pour faire suite aux différentes prises de paroles publiques, le bureau exécutif a souhaité disposer d'un état des lieux de l'action concrète de la cellule suivi socio pro afin d'avoir une bonne connaissance de la situation de nos sportifs et sportives de HN.</p> <p><b>Les 3 champs d'intervention sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le soutien des sportifs via les dispositifs nationaux</li> <li>- Le soutien financier des sportifs via les aides persos et mécénats d'entreprise</li> <li>- Les aménagements de la scolarité et des formations.</li> </ul> <p><b>Les actions menées sont notamment les suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagnement des sportifs en activité et en reconversion,</li> <li>- information / conseil / orientation</li> <li>- identifications des besoins en lien avec chef de projet.</li> <li>- suivi et mis en place des dispositifs (candidature, renouvellement, bilan)</li> <li>- gestion des Aides financières personnalisées</li> <li>- Individualisation</li> <li>- lien avec partenaires sur le territoire</li> <li>- Orientation vers personnes ressources</li> </ul> <p>Ces actions sont menées avec une référente FFCK en charge du suivi socio professionnel des sportifs (CTN)</p>

**Nombre de SHN (Catégorie Elite/ Sénior/ Relève et reconversion) : 114**

sprint	slalom	paracanoe	descente	Freestyle	kayak polo	marathon
27	31	5	31	2	16	2

**Sportifs cibles ANS/FFCK : 29** (cercle/ cellule/ radar/ sélectionnable JO/ génération 28-30)

**+ sportifs SHN ffck** : sélectionnés Equipe de France / reconversion / SHN NO

Revenus des sportifs (sur la base de leurs déclarations individuelles) :

**4 sportifs au-delà 150 000 euros net/ an \***

**20 sportifs qui dépassent le seuil des 40 000 euros/ an**

**Montant revenus moyens des 30 sportifs cibles (cercle/ cellule/ radar/ sélection EDF) = 43 000 net/an (hors 4 sportifs \*)**

Dispositifs nationaux :

**80 sportifs SHN bénéficient d'au moins un dispositif d'aides.**

Décharges de temps

Nombre de sportifs avec **décharge complète de temps** = **30** (armée/ police/ prof/Emploi ANS/ poste INSEP)

Nombre de sportifs avec **décharge incomplète de temps** = **10** (profs et CIP ou CAE)  
Répartition par discipline des dispositifs

**Répartition par discipline des dispositifs**

Nombre de sportifs SHN	sprint	slalom	paracanoe	descente	Freestyle	kayak polo	marathon	Total
	27	31	5	31	2	16	2	
<b>EMPLOIS Aidés</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>40</b>
Dispositif Armée des champions	4	1	2					7
Dispositif Police	2			1				3
Dispositif Décharge Prof 2d degré		1		4		1	1	7
Dispositif Poste INSEP	1	2						3
Dispositif CIP	4		1	1	1	1		8
Dispositif Emploi ANS SHN	2	10						12
<b>AIDES PERSONNALISEES</b>	<b>17</b>	<b>24</b>	<b>5</b>	<b>16</b>		<b>1</b>		<b>69</b>
Montant	52 614	126 385	35 171	13 779		500		230 000
<b>DISPOSITIF AFDAS</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>10</b>				<b>19</b>

**Récapitulatif des aides allouées aux athlètes sur le suivi socio professionnel**  
**= 2 500 000 Euros**

Dispositifs d'aides	Evaluation Coût
Salaires	1 032 000
Aides Persos	230 000
Primes à la performance	72 000
AFDAS	220 000
Pacte de perf	210 000
<i>Mécènes privés</i>	<i>Minimum 200 000</i>
Mécènes privés via FFCK	130 000
<i>Subventions collectivités</i>	<i>Minimum 500 000</i>

A ces différents dispositifs s'ajoutent également :

- Aides et aménagements pour les sportifs engagés dans les formations fédérales
  - o Dispositif AFDAS pour SHN (prise en charge des couts de formations/ frais annexes)
  - o Aménagements des formations / réduction temps de formation
  - o Aides personnalisées (rubrique aide à la formation)
  - o Information
- Aménagements de la scolarité
  - o Report d'examens (BAC/ BREVET/ post-bac)
  - o Dédoublement (Lycée/ études supérieures)
  - o Cours CNED avec prise en charge via les AP
  - o Aménagements en distanciel
  - o Tutorat
  - o Dérogation affectation pour prof.
  - o Dérogation carte scolaire pour athlète en structures du PPF
  - o Parcoursup (priorité pour les choix d'orientation)
- Dérogations
  - o Concours fonction publique
  - o Accès école de kiné - Places dans les écoles (quotas) sur dossiers
  - o Concours PS SHN (formation et accompagnement des candidats SHN)
- Accompagnement des sportifs en reconversion ou transition de carrière
  - o Nombre de sportifs accompagnés : 10

Le Bex se satisfait de cet accompagnement qui permet, à juste titre, à nos athlètes de poursuivre leur projet sportif dans de bonnes conditions quand cela est possible et apprécie la logique d'équité mise en place par le service afin de permettre à ceux qui ont moins de moyens de bénéficier d'un accompagnement renforcé par la fédération.

	<p>Le Bex note que 2 athlètes n’ont pas transmis leur déclaration sur l’honneur attestant de leurs ressources et le regrette. Toutefois ces athlètes ne semblent pas devoir faire l’objet d’une inquiétude particulière quant à leur situation financière.</p> <p>La fédération a su bâtir un écosystème permettant aux sportifs et sportives d’exploiter au mieux leurs droits dans le cadre des dispositions existant actuellement. Comme tous droits, ceux-ci impliquent également des devoirs que chacun et chacune doit conserver en tête.</p> <p>Le Bex remercie les services d’avoir pu objectiver. A noter qu’à ces aides s’ajoutent les soutiens apportés lors des actions organisées – compétitions et stages et encadrement -pour les différents collectifs.</p>
<p>2. Comptes rendus Bureau Enseignement Formation du 11 juillet et 19 septembre 2023</p>	<p><b><u>Ordre du jour de la réunion du 11 juillet</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pagaies Couleurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pagaie Couleur Packraft,</li> </ul> </li> <li>• Points d’avancées formation en ligne : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Espace CREF sur la plateforme,</li> <li>○ Stop violence,</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Pagaies Couleurs Packraft :</u></p> <p>Lors du BEF de juin l’idée d’ajouter une spécificité « Pagaies Couleurs » Packraft a été évoquée. Des temps de travail coordonnés se sont organisés récemment. Ils ont permis de définir les contours de cette discipline Pagaies Couleurs.</p> <p>L’idée est de s’inspirer des Pagaies Couleurs des disciplines non compétitives (Randonnée, Rivière Sportive et Kayak de Mer) en partant du niveau blanc et donc de proposer un 7<sup>ème</sup> support de navigation dès les niveaux Pagaies Blanches et Jaunes.</p> <p>Il faudra être vigilant à la réglementation de l’encadrement du Packraft en club ou structure commerciale.</p> <p>Le code du sport prévoit que les embarcations gonflables utilisées dans le cadre d'un EAPS (art. A322-46) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne doivent pas accueillir plus de treize personnes,</li> <li>• Doivent être conçue pour résister aux chocs prévisibles,</li> <li>• Comportent un nombre suffisant de compartiments afin de flotter, en cas de destruction de l'un d'eux, horizontalement en soutenant le poids de l'équipage et les charges embarquées.</li> </ul> <p>Ce dernier point peut poser un problème. Les embarcations actuelles ne semblent pas être adaptées pour être utilisées dans une pratique club.</p> <p><u>Point avec les CREF et l’organisation des CQP sur fin 2023 :</u></p> <p>Le réenregistrement du CQP aboutira autour du mois d’avril 2024 (date espérée).</p> <p>Des points individuels seront organisés avec les CTR et le pdt CREF à la fin de l’été pour anticiper les évolutions et permettre une continuité dans la délivrance de la certification.</p> <p><u>Espace CREF :</u></p> <p>L’espace CREF est en cours de migration vers la plateforme e-learning. L’architecture a été remodelée. Le contenu est en cours de transfert.</p> <p>La formation Stop Violence est quasiment finalisée sur la plateforme.</p> <p>Il reste quelques points à finaliser. Un document d’accompagnement des formateurs devra également être réalisé.</p>

### Ordre du jour de la réunion du 19 septembre

- Statistiques PC – AMF – MF – EF1
- Renouvellement CQP Moniteur
- Formation en ligne Stop Violence – point d'étape.
- Conférence entraîneur CDM de sprint

2023	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Total
Pagaie blanche	15	20	17	59	45	84	114	71	425
Pagaie jaune	92	118	209	158	124	300	169	87	1257
Pagaie verte	152	122	441	237	278	316	173	73	1792
Pagaie Bleue	16	91	89	135	146	69	27	43	616
Pagaie Rouge	0	3	1	4	1	12	3	0	24
Pagaie Noire	0	4	1	1	0	7	0	0	13
<b>Total PC</b>	<b>275</b>	<b>358</b>	<b>758</b>	<b>594</b>	<b>594</b>	<b>788</b>	<b>486</b>	<b>274</b>	<b>4127</b>

### TOTAL Chiffres 2022

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Fin année
Pagaie blanche	11	22	68	45	74	88	134	38	39	84	42	72	480
Pagaie jaune	88	146	171	91	191	250	184	123	139	168	229	96	1244
Pagaie Verte	84	195	315	231	285	333	144	131	257	261	164	114	1718
Pagaie Bleue	29	24	132	135	85	69	95	62	139	81	55	35	631
Pagaie Rouge	0	3	2	2	2	2	3	1	1	1	5	0	15
Pagaie Noire	0	2	0	0	1	0	5	0	9	0	1	5	8

Mois sur 2023	1	2	3	4	5	6	7	8	TOTAL	2022 août
<b>AMFPC</b>	<b>0</b>	<b>33</b>	<b>62</b>	<b>22</b>	<b>80</b>	<b>80</b>	<b>40</b>	<b>29</b>	<b>346</b>	<b>326</b>
EAU CALME - EAU VIVE			32	36	15	56	57	36	251	251
EAU CALME - MER			1	26	7	24	23	4	95	75
<b>MFPC</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>19</b>	<b>26</b>	<b>96</b>	<b>25</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>183</b>	<b>137</b>
EAU CALME - EAU VIVE			2	13	24	66	18	9	133	93
EAU CALME - MER				5	2	26	7	2	44	39
EAU CALME		1		1		4			6	5
<b>CQP EC EV</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>48</b>	<b>56</b>	<b>4</b>	<b>118</b>	<b>87</b>
<b>CQP EC MER</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>29</b>	<b>1</b>	<b>49</b>	<b>56</b>
<b>EF1</b>		<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>77</b>	<b>0</b>	<b>81</b>	<b>17</b>

Le volume de formation est supérieur pour l'ensemble des formations fédérales.

### Renouvellement CQP Moniteur :

Le ministère des sports a souhaité obtenir des éclairages sur le règlement proposé avant de donner son avis sécuritaire.

Les éclairages et quelques modifications ont été apportées au règlement (précision sur les certificateurs notamment). Un rendez-vous est prévu le 25 septembre.

En parallèle, la branche travaille au dépôt chez France Compétences qui Cela allonge légèrement la procédure.

Un point a été réalisé avec la majeure partie des CTR et/ou pdt de CREF quant à ce nouveau règlement.

### Conférence entraîneur CDM de sprint

Une conférence à destination des entraîneurs a été organisée durant la coupe du monde de sprint à Vaires-Sur-Marne. Claudine LEROUX (CTN) et Mickael ORTU

	<p>entraîneur du club d'Auxerre et en équipe de France sprint est intervenu sur La préparation physique intégrée dans l'entraînement d'un club. La conférence a regroupé une trentaine de personne. Une seconde conférence animée par Pierre DEVAUX, Yann LE PENNEC et Sylvain CURINIER est programmée durant la Coupe du Monde de Slalom. <u>Pagaies Couleurs Pack Raft et Rafting</u> Les référentiels Raftings ont été mis à jour durant l'été. Ils seront publiés dans les prochains jours.</p> <p><b>→ Le BEx valide ces comptes-rendus</b></p>
<p>3. Instructions StopViolence</p>	<p>La cellule « StopViolences » a été alertée par la transmission du courriel d'un président de CRCK en date du 13 novembre 2023. Cette cellule a constitué un binôme (15/11/2023) et a calé des rendez-vous en visio-conférence avec les trois protagonistes. Les témoignages des 3 mineurs présents lors de l'agression verbale ont été communiqués ainsi que les dépôts de plainte. La cellule a décidé de ne pas demander un entretien aux mineurs, les dépôts de plainte et les confirmations croisées des entretiens ayant confirmé leurs propos.</p> <p>Cette affaire relève d'un conflit entre deux agents territoriaux, éducateurs sportifs et licenciés à la Fédération et l'entraîneur d'un pôle en présence de trois jeunes mineurs de ce pôle mais avec une très forte agression verbale envers le cadre et les jeunes et surtout, des menaces inacceptables et contraires aux valeurs attendues au sein de la fédération.</p> <p><b>→ Le BEx propose une mesure conservatoire vis-à-vis de ces deux personnes et demande la saisine de la commission de discipline de première instance.</b></p>
<p>4. Proposition liste des Juges et Arbitres de Haut Niveau</p>	<p>Une liste de 24 Juges et Arbitres de haut niveau est proposée à la validation du BEx, pour l'année 2024.</p> <p><b>→ Le BEx valide cette proposition de liste</b></p>
<p>5. Compte-rendu Commission Mini Pag</p>	<p><u>Bilan animation 2023</u> L'animation nationale 2023 a eu le WE du 6 au 8 octobre sur le bassin olympique de Vaires-sur-Marne lors de la finale de Coupe du Monde de Slalom. La CNMP remercie le comité régional d'Ile-de-France et les différents acteurs qui ont permis la bonne organisation et la réussite de cette animation. Jean-Pierre LATIMIER a réalisé également un bilan statistique de cette animation avec des chiffres mettant en avant le public Mini Pag.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participants : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 24 départements (objectif 30) étaient présents représentant 54 clubs,</li> <li>o 120 participants U14. Moyenne d'âge 12 ans.</li> </ul> </li> <li>- Pagaies Couleurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 65% des U14 étaient dans la cible,</li> <li>o 32% n'avait pas de pagaie couleur,</li> <li>o 33% avait une pagaie blanche ou jaune.</li> </ul> </li> <li>- Licences : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 93 cartes 1 an compétition jeune,</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 26 cartes 1 an loisir jeune,</li> <li>○ 1 carte 3 mois loisir jeune,</li> <li>○ 3 ans en moyenne du nombre d'années de pratique.</li> </ul> <p>Une seule animation demande trop de temps et de coûts déplacement d'où la nécessité de déconcentrer les animations sur le territoire.</p> <p><u>Animations 2024</u> Plusieurs pistes et discussions sont en cours avec des possibles organisateurs. Actuellement, 5 départements répartis sur le territoire métropolitain sont intéressés pour organiser une animation en 2024.</p> <p><u>Formation Jeunes Officiels</u> A la suite à la demande de la CNJA, la commission Mini Pag travaille sur le rôle des jeunes pour les former au jugement. Dans cette idée, une rencontre avec un professeur d'EPS et l'USEP est à l'étude afin d'avoir un retour d'expérience sur les compétitions UNSS et les jeunes officiels.</p> <p><b>→ Le BEx valide ce compte-rendu</b></p>
<p>6. ITO's - ICF Ranking 2024</p>	<p>La Commission Nationale des Juges et des Arbitres à la suite d'un travail avec la Commission Nationale Slalom, propose les juges suivants pour les ICF Ranking 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ICF Ranking – Sainte Suzanne – 09 au 11 février</li> <li>• ICF Ranking – Pau – 16 et 17 juin</li> </ul> <p><b>→ Le BEx valide ces propositions</b></p>
<p>7. Compte-rendu des réunions de la Commission Nationale Kayak Polo des 2023</p>	<p>Des réunions de CNA ont été organisées les 9 mai, 12 septembre et 16 octobre</p> <p><b><u>Le 9 octobre</u></b> <u>Préparation Plénière</u> : Un point sur le travail conduit par Camille RICHER et les différents acteurs autour de l'évolution des championnats et du développement du kayak polo présenté lors du dernier BEx, avec une dernière réunion du groupe de travail qui a eu lieu le 24 mai (sujet arbitrage, retour sur la saisonnalité, et bilan final des travaux). <u>Le budget consommé à date</u> : le budget restant est communiqué aux membres de la CNA sachant qu'un point sur le budget est prévu avec Lionel. Un point sur la gestion du matériel (TV et barnum): stockage, transport. <u>Des problèmes d'arbitrage</u>, et de comportement sur les matchs, envers les autres équipes et les arbitres (propos irrespectueux, dénigrant, misogynes envers son binôme d'arbitrage notamment), retard à l'arbitrage, non présence à la réunion des responsables, non présentation de l'arbitre désigné officiellement, ont été remontés par les responsables de compétition. Des sanctions sont prises conformément au règlement sportif, pour les trois derniers points. <b>Remarque du BEx : Seuls les propos irrespectueux et misogynes n'ont pas été sanctionnés par la CNA mais pourraient entrainer une saisine de la Commission de Discipline de première instance, à l'encontre des auteurs de ces propos.</b></p> <p><b><u>12 septembre</u></b> <u>Données à transmettre à Lionel</u> sur l'exercice en cours (en fin de saison N) pour émettre les rétributions et des sanctions en fin d'année N, sur l'exercice en cours.</p>

En cas de reliquat positif après rétributions, prélèvement des sanctions, et des inscriptions, le montant peut être utilisé par la commission sur l'année en cours. Il n'y aura cependant pas de report sur l'année N+1.

Missions des membres de la CNA : Afin d'équilibrer la charge de travail, une répartition des missions entre les 6 membres de la CNA sera à écrire afin d'être acter.

### **16 octobre**

Proposition au Bex d'avoir un binôme paritaire (1 homme et 1 femme) à la présidence de la CNA kayak polo. Le Bex accepte la proposition en rappelant la nécessité d'une réunion Plénière et une validation de la nomination du Conseil Fédéral.

Le CNA valide la proposition suivante : Virginie et Matthieu sont candidats à la co-présidence de la CNA kayak polo. Organisation d'une plénière électorale par Lionel, entre le 11/12/2023 et le 20/12/23 avec objectif de présentation au Bex du 21/12/23 et au conseil fédéral de janvier

Nouvelle démission d'un membre de la CNA : Charline a communiqué son intention de quitter la commission de la CNA kayak polo, mais souhaite garder des missions sur le développement féminin (N2 dame open). Le CNA acte la démission de Charline, et la transmet au Bex.

Recrutement d'un nouveau membre : Virginie a proposé à Marion ROBERT d'intégrer la CNA, Marion est motivée par le projet. Si Marion confirme son souhait d'intégrer la CNA, Lionel transmettra une instruction au Bex.

Règlement sportif : Un travail a été fait pour remettre en ordre le règlement sportif (mise à jour sur le sommaire, remise en place des RG au bon endroit, reprise des tableaux, etc.), sans modifier le fond de ce règlement. Emmanuel précise qu'il n'est pas possible de modifier un article du règlement en cours de validité.

Virginie est en réécriture de l'annexe 7 avec la CNJA. Du côté du tronc commun, la CNJA acte le fait que le tronc commun ne tient pas compte des spécificités des disciplines. Une proposition serait de passer en NAT-C avec un 12/20, et un NAT-A avec un 15/20. Celle-ci devra être validée par le BEX et le Conseil Fédéral.

### Formation Juges et Arbitres

Virginie poursuit le suivi du tronc commun avec les stagiaires. Tout stagiaire de 2022 et 2023 qui est en cours de validation et ne se sera pas manifesté pour passer le tronc commun avant le 01/01/24, perdra la validation de la partie spécifique.

Formation arbitrage national : le bureau propose d'établir des règles d'inscriptions, et règles de priorités pour accéder à la formation. Les points suivants seront privilégiés :

- 1- Les clubs qui n'ont pas d'arbitres nationaux
- 2- Les équipes qui n'ont pas d'arbitres nationaux
- 3- La densité dans les régions devra être équilibrée au mieux.

Deux formations auront lieu avec 15 stagiaires maximum par formation, avec passage du tronc commun avant la mi-mars.

### Arbitrage international

Pour les championnats du monde en Chine, la volonté est de proposer Virginie et Jonas à l'ICF. Le bureau soutient la décision à l'unanimité. Cette partie est pilotée par la CNJA.

Budget : Discussions des membres de la CNA sur le budget et les investissements proposés.

**→ Le Bureau exécutif valide ces trois comptes-rendus**

<p>8. Championnat de France Waveski 2024</p>	<p>La Commission Nationale de Waveski Surfing propose la candidature du club de Molem Gliss pour le Championnat de France de Waveski. L'organisation de ce championnat pourrait avoir lieu du 24 au 27 octobre 2024. Cette période coïncide avec le début de « Retour des Jeux » à Vaires-Sur-Marne.</p> <p>Cette candidature fait suite à des actions réalisées sur le territoire Guadeloupéens ses dernières années.</p> <p><u>Avis favorable du service animation sportive pour l'organisation tout en émettant des réserves sur l'équité sportive et financière</u></p> <p>1) Toute confiance au club de Molem Gliss et, de l'accompagnement du CRCK sur ce projet.</p> <p>2) Garantie d'une équité sportive pour l'ensemble des compétiteurs en vue d'attribuer les Titres de Champions et Championnes de France ?</p> <p>3) Equité financière par rapport au coût du déplacement ?</p> <p>4) Besoin de cadrer les frais de déplacement du corps arbitral pour ce Championnat entre le service animation sportive et la Commission Nationale d'Activité.</p> <p>Une enquête a été réalisée par la CNA auprès des Clubs inscrits pour les championnats de France 2023.</p> <p><b>→ Le BEx valide la proposition tout en demandant d'étudier les possibilités des hébergements chez l'habitant pour réduire les coûts pour les jeunes venant de métropole. Il serait souhaitable de pouvoir proposer une formation de juges à cette occasion.</b></p> <p><b>Enfin, le BEx valide cette organisation de ce Championnat de France comme un retour des jeux pour les territoires ultramarins comme Tahiti aura la compétition de surf pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.</b></p>
<p>Championnat de France d'Océan racing Va'a</p>	<p>La Commission Nationale d'Océan racing Va'a propose la candidature du club de Saint-Georges-De-Didonne pour le Championnat de France 2024. Il est proposé d'organiser ce championnat sur la période suivante : 01 au 03 novembre 2024. Cette période coïncide avec la fin de « Retour des Jeux » à Vaires-Sur-Marne.</p> <p>Validation par le service animation sportive,</p> <p><b>→ Le BEx valide cette organisation de ce Championnat de France</b></p>

ETUDES du BUREAU EXECUTIF	
<p>1. Problématique de la mise à jour des Comités Directeurs et des Bureaux des organes déconcentrés</p>	<p>Le Règlement Intérieur demande à tous les membres affiliés et agréés, de renseigner la base de données fédérale. La règle s'applique aussi aux organes déconcentrés, dans l'Annexe 1 de ce même Règlement Intérieur :</p> <p><i>A1 – 1.3.2 - Suivi des adhésions</i></p> <p><i>Le Comité Régional [...] renseigne la base de données fédérale.</i></p> <p>Une observation de ces informations laisse à penser qu'une grande majorité de ces informations ne sont mises à jour. Nous devrions avoir la présence comme membres de droit, les présidents de comités départementaux qui ne sont pas pour une majorité, dans les descriptions des Comités Directeurs.</p>

Est-il logique de voir encore des personnes encore inscrites dans ces listes alors qu'elles n'ont pas de licence 2023 ?

Pour ceux qui sont en Statuts de type A, le Bureau fait partie du Codir, ce qui est rarement le cas sauf parfois pour un ou deux membres.

Est-il logique de voir apparaître des salariés dans la liste des instances de personnes élues ? La réponse est négative.

Pour rappel, le service accompagnement a transmis à nos comités régionaux et départementaux, les Statuts Types en l'Automne 2021.

Nous devrions pour être en conformité avec l'ancien Code du Sport, avoir 40% de représentation féminine jusqu'en 2027, même si des postes peuvent rester vacants.

Il faut préciser qu'au premier janvier 2028, les Statuts des Comités régionaux devront préciser que l'écart entre le nombre d'hommes et de femmes n'est pas supérieur à un. Il est donc important pour une majorité de nos comités régionaux, de rechercher à solliciter davantage de féminines qui pourront apporter leurs compétences dans nos instances.

**→ Le BEx propose plusieurs actions sont prévues pour rappeler cette mise à jour pour les Organes déconcentrés, en commençant par un rappel lors du Conseil des Territoires du 2 et 3 décembre. Les éléments de la base de données seront utilisés pour l'attributions de billets pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.**

Fin du BEX à 20 h 50

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

